Initiatives ministérielles

L'exemple suivant est tiré d'un mémoire, rédigé en septembre 1992 par le Conseil des industries forestières de la Colombie-Britannique, sur le coût de la réglementation des forêts côtières en Colombie-Britannique en 1990-1991. Voici ce qu'il en a coûté à la province pour réglementer l'industrie dans la région de Vancouver: pour la récolte, 9,97 millions de dollars; pour la sylviculture de base, 20,42 millions de dollars; pour l'inventaire, 1,2 million de dollars; pour la gestion intégrée des ressources, 2,7 millions de dollars; pour la recherche, 750 000 \$; pour l'administration, 22 millions de dollars, ce qui donne un total de 57 065 000 \$.

Si mes calculs sont exacts, la province assume les coûts, mais le gouvernement fédéral obtient une part des recettes provenant de la coupe annuelle permise sur la côte qui était de 19,02 millions de mètres cubes, en moyenne, de 1988 à 1991; cela représentait 728 085 600 \$. Je rappelle à mes collègues que c'est la part fédérale d'une seule des trente-six régions de la Colombie-Britannique. Cela devrait donner au gouvernement fédéral suffisamment de fonds pour le rôle qu'il veut jouer, au niveau international, dans le secteur des forêts et pour contribuer à l'économie générale.

Bien entendu, depuis la fin de cette étude, le gouvernement de la Colombie-Britannique a présenté un tout nouveau programme de réglementation des forêts dans une série de brochures qui font paraître les règlements précédents enfantins.

Même si bon nombre de conseils municipaux de la Colombie—Britannique ont écrit pour se plaindre que l'on mettait fin au financement fédéral de l'EMVRF II, les habitants de ma circonscription m'ont dit qu'ils voulaient un budget fédéral équilibré le plus tôt possible sans que cela nuise indûment aux personnes qui sont réellement dans le besoin.

Avec les chiffres que j'ai mentionnés aujourd'hui, je pense avoir montré que le fait que l'on mette fin au financement fédéral de l'EMVRF ne devrait pas avoir d'impact important sur l'industrie forestière ni causer de torts graves, en général. De plus, le fait d'aider le gouvernement fédéral à se retirer de la gestion quotidienne des forêts et de mettre fin au financement fédéral de l'EMVRF peut contribuer à réduire la bureaucratie fédérale qui est très lourde. Étant donné que le rendement, à long terme, des activités menées dans le cadre de l'EMVRF constitue non pas un passif mais un actif net pour le Trésor public, c'est un moyen de réduire la taille du gouvernement fédéral sans qu'il y ait de perte pour les provinces.

Pour terminer, dans le rapport qu'il a présenté l'année dernière, le Comité permanent de la Chambre des communes sur les ressources naturelles déclarait, à la recommandation nº 11, que l'on devrait peut-être consacrer une troisième ronde de l'EMVRF à l'élaboration de techniques d'aménagement du paysage et de l'écosystème des forêts et au maintien de l'aide financière aux propriétaires de boisés privés. Même les propriétaires de boisés privés de la Nouvelle-Ecosse que j'ai rencontrés quand je suis allé dans cette province se plaignaient de la bureaucratie et du chevauchement de l'EMVRF et ne s'attendaient pas à ce que cette entente se poursuive.

Pour terminer, je tiens à dire que je m'oppose à l'amendement que le Bloc propose d'apporter au projet de loi C-76, qui porte sur l'exécution de certaines dispositions du budget, et que j'appuie le critique du Parti réformiste en matière de forêts qui estime que l'on devrait réduire l'intervention du gouvernement

fédéral dans le secteur des ressources naturelles comme le montre l'élimination des ententes sur la mise en valeur des ressources forestières.

[Français]

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est, BQ): Madame la Présidente, le Budget qu'a présenté le gouvernement en a été un qui a gagné sur le plan de la perception. Il est sûr que le gouvernement fédéral a certainement gagné sur l'image. On a créé l'impression qu'on a frappé fort. On a donné l'impression qu'on avait réduit le déficit, qu'on avait fait tout ce qui était possible pour redresser l'économie au Canada.

Plusieurs commentaires extrêmement frustrants pour moi ont été faits dans cette Chambre en ce qui concerne le Budget. Un d'entre eux a été de dire que ce Budget était juste et équitable, dur et équitable.

Je vais vous dire que dans les coupures de presse que j'ai lues par la suite au sujet du dépôt du Budget, les banques ont été celles qui ont rouspété le plus fort en disant que c'était un Budget très dur.

• (1625

Toutes les banques ont dit que ce gouvernement a frappé dans leurs profits de façon très sévère, entre autres le président de la Banque royale. Ce qui veut dire que le gouvernement a frappé très durement. Effectivement, dans le Budget, on a demandé aux banques de contribuer 50 millions de dollars par année pour deux ans seulement, pour un total de 100 millions de dollars.

Sachez que l'année dernière les six banques à charte ont fait des profits nets de 4,3 milliards de dollars. Je parle de profits nets, de profits empochés par les banques après avoir couvert toutes leurs dépenses et tous leurs salaires. Ce sont des profits nets, la crème de la crème des profits. Les banques ont empoché pour leurs actionnaires, pour les propriétaires, 4,3 milliards de dollars l'année dernière seulement.

Quand le gouvernement, dans son Budget, demande aux banques de contribuer 50 millions de dollars pendant deux ans, c'est à peine leur demander 1 p. 100 de leurs profits nets de l'année dernière. Imaginez-vous que cela s'inscrit également dans une tendance que manifeste ce gouvernement, à la remorque peut-être du gouvernement conservateur précédent, de favoriser les plus riches dans la société. C'est très clair. Même que les banques, non seulement ont une très petite partie à payer pour réduire la dette, mais que les impôts qu'on leur demande depuis un certain temps diminuent par rapport à la proportion des profits qu'elles font. Il y a des tendances, des études qui le démontrent très clairement.

Je parle évidemment de ceux qui sont parmi les plus riches de cette société. Le président de la Banque royale, M. Taylor, a empoché pour des salaires, primes et tous les autres crédits faits ou passés l'année dernière, au-delà de 2,5 millions de dollars. On pourrait répéter ou dire la même chose des autres présidents des banques.

Il est très clair que ce gouvernement favorise les riches et les riches s'enrichissent à partir de ce Budget et de la mentalité de ce gouvernement. La preuve est faite qu'ils n'ont rien fait pour les fiducies familiales et qu'ils n'ont pas resserré les crédits d'impôt aux corporations, même que les dons faits aux compangies canadiennes ont été réduits de 60 p. 100 seulement sur trois ans. Tout